

Ils délivrent du poison et des embûches que tend l'homme ennemi.

Ils sont d'excellents préservatifs contre les maladies, et aussi un remède efficace.

Ils combattent l'épilepsie.

Ils empêchent les ravages de la peste, de l'épidémie et de la corruption de l'air.

Ils apaisent les vents, dissipent les ouragans, calment les tourbillons et éloignent les tempêtes.

Ils sauvent du naufrage.

Ils écartent l'orage et font échapper aux dangers de la foudre.

Ils chassent les nuées qui portent la grêle.

Ils éteignent l'incendie et en arrêtent les ravages.

Ils sont efficaces contre les pluies torrentielles, les débordements des fleuves et les inondations.

Mgr X. BARBIER DE MONTAULT.

L'indulgence des Croisiers

Les Croisiers, ou Chanoines réguliers de Saint-Augustin de l'Ordre de la Sainte-Croix, constituent un Ordre très ancien établi en Syrie longtemps avant les croisades.

La branche italienne ayant été supprimée en 1656 par le pape Alexandre VII, il n'en existe plus que trois, celle des Pays-Bas, celle de Bohême et celle de Portugal.

Les Croisiers de Bohême desservent spécialement les hôpitaux de Bohême, de Pologne et de Lithuanie; ils ont été au XVI^e siècle le vrai rempart de la foi catholique contre le protestantisme. Ils vénèrent la bienheureuse Agnès de Bohême, qui fut leur bienfaitrice et leur confia l'hôpital de Prague en 1234.

Les Croisiers des Pays-Bas doivent leur origine au vénérable Théodore de Celles, d'abord officier de la cour de Liège qui les connut en Palestine lors de la croisade en 1188, puis, ordonné prêtre à son retour, établit un couvent de leur ordre à Clair-Lieu, près de Huy.